



## PROGRAMME D'ETUDES

Relations internationales et études diplomatiques de l'UE

## ANNEE ACADEMIQUE

2022-2023

## SEMESTRE

1 & 2

## TITRE DU COURS

Espagnol I

## PROFESSEURS DU COURS

Cristina POZA ALLEPUZ

## ASSISTANT(E) DU COURS

N/A

## TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, À OPTION)

Cours de langue obligatoire

## CREDITS ECTS

4.5

## LANGUE D'INSTRUCTION

espagnol (& explications en français)

### 1. OBJECTIFS DU COURS

Ce cours s'adresse aux étudiant(e)s qui sont débutant(e)s en espagnol. À la fin de l'année académique, les étudiant(e)s devraient avoir atteint un niveau A2 selon le cadre commun européen de référence pour les langues (CECR) défini par le Conseil de l'Europe : L'étudiant(e) peut comprendre des phrases et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines les plus immédiats ; elle/il peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange simple et direct d'informations sur des sujets familiers et habituels ; elle/il peut décrire en termes simples les aspects de sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets à des besoins immédiats.

À l'issue de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- comprendre suffisamment pour gérer un échange simple sans effort excessif ;
- comprendre les points principaux dans les messages courts et simples ;
- identifier le sujet de la discussion autour de lui/elle lors d'une conversation entre locuteurs natifs se déroulant lentement et clairement.

### 2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme **Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne** :

2.7 Le(a) diplômé(e) est capable de communiquer dans la langue étrangère suivie dans le cadre du programme d'études en fonction du niveau cible spécifié pour ce cours de langue.

### 3. CONTENU DU COURS

Veuillez-vous référer à la page du cours sur l'intranet pour avoir accès au plan de cours complet.



## 4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

Les étudiant(e)s sont tenus d'assister régulièrement aux cours, de participer activement et faire les devoirs. Egalement, pendant l'année académique les étudiants devront préparer les travaux requis, y compris des présentations orales, qui feront partie d'un portfolio personnalisé de chaque étudiant.

Le cours est axé sur la communication et utilise également une méthode communicative afin que l'étudiant(e) soit capable de se débrouiller dans des situations réelles de communication, sans oublier pour autant l'apprentissage des aspects grammaticaux et lexicaux. Ces éléments sont intégrés dans des contextes significatifs et groupés selon des contenus fonctionnels. Cette méthodologie communicative demande l'intégration de l'expression orale, l'expression écrite, la compréhension orale et la compréhension de lecture par le biais d'activités qui favorisent le développement d'une compétence communicative intégrale.

L'absence non justifiée aux travaux de cours qui comptent pour la note du cours, entraînera une note de 0 pour cette partie de l'évaluation (l'étudiant(e) ne sera excusé qu'en cas de maladie sur la base d'un certificat médical à remettre à l'Administration Académique). L'étudiant(e) doit informer le professeur à l'avance de toute absence.

## 5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

### Ouvrage

- Manuel du cours : Aula Internacional Plus 1

### En ligne

- Profedeele (<https://www.profedeele.es>)
- Ver-taal (<http://www.ver-taal.com>)

### Audiovisuel

- Vidéos de la télévision espagnole
- Enregistrement à partir de différents cours adaptés pour le niveau A1-A2 (Gente, Socios, Campus Sur)
- Chansons, films, etc.

## 6. EVALUATION

Ce cours est évalué sur la base de 'réussite / échec' :

- réussite : aucune note n'est attribuée et le niveau CECR atteint est mentionné sur le relevé de notes.
- échec : une note est attribuée et mentionnée sur le relevé de notes et sera prise en compte dans le calcul d'une possible compensation.

La note est composée des éléments suivants :

- évaluation continue (50%)
- examen final à la fin du cours (50%): examen écrit de 2h

En cas d'un examen de rattrapage (2h), l'examen écrit compte pour 100% de la note finale.

Le Collège d'Europe se réserve le droit de modifier la prestation et l'évaluation du cours en cas de restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Toute communication du Département à cet égard prévaut sur les informations fournies dans cette fiche ECTS.